

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## HGS Oel-Flecken-Entferner

### 1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

#### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit** : HGS Oel-Flecken-Entferner  
**Utilisation du produit** : Enlève les taches d'huile et de graisse sur les surfaces carrelées et dallées poreuses ainsi que sur les revêtements en pierre naturelle, terre cuite, béton, ciment, etc.

#### Identification de la société/entreprise

**Producteur** : HG International b.v.    **No de téléphone:** : +31 (0)36 54 94 700  
**Adresse** : Damsluisweg 70    **Fax** : +31 (0)36 54 94 744  
 1332 EJ Almere    **Interner:** : www.hginternational.com

**Pays** : The Netherlands  
**Importateur** : MARTEC HANDELS AG  
**Adresse** : Seestrasse 199  
 CH-8820 Wädenswill

**No de téléphone:** : +41.1.783.95.30/31    **Fax** : +41.1.783.95.49  
**Pays** : Suisse

 **Numéro d'appel d'urgence** : Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum  
 +41.01.251.51.51 24-h-Notfallnummer 145

### 2. Information sur les composants

**Substance/préparation** : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification
<b>Suisse</b> solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6		30 - 100	R10 Xn; R65 Xi; R37 R66 N; R51/53
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0		1 - 5	F; R11 Xi; R36 R67
Alcool, c12-18, éthoxylate	68213-23-0		1 - 5	Xn; R22 Xi; R41 N; R50
Oleyl amine éthoxylée	26635-93-8		1 - 5	Xn; R22 Xi; R41, R38
Acide sulfonique de benzene dodécylque	85536-14-7		1 - 5	Xn; R22 C; R34

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

Ce produit ne contient pas, à la connaissance du fournisseur, de substances dangereuses dans des quantités justifiant leur inscription dans la présente section, en accord avec la réglementation de l'Union Européenne et avec les réglementations nationales.

\* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

### 3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

- Classification** : R10  
Xn; R65  
Xi; R36/37  
R66, R67  
N; R51/53
- Risques physiques/chimiques** : Inflammable.
- Risques pour la santé** : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Risques pour l'environnement** : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

#### Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil respirateur autonome. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
- Ingestion** : Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de la matière mais est encore consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est ingéré, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

- Moyens d'extinction** :
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : Liquide inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
- En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
- Risque lié aux produits de décomposition thermique** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
oxydes de carbone  
oxydes d'azote  
oxydes de phosphore  
oxyde/oxydes de métal
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions relatives à l'environnement** : Éviter la dispersion du produit répandu et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

- Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations face au vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Entreposage** : Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- Matériaux d'emballage**
- Recommandé** : Utiliser le récipient d'origine.
- Utilisations spécifiques** : Non disponible.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

#### 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition : Non disponible.

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Limites d'exposition professionnelle</u>
Suisse propane-2-ol alcool isopropylique	<b>SUVA (Suisse, 1/2003).</b> Kurzzzeitgrenzwerte: 1000 mg/m <sup>3</sup> 15 minute(s). Forme: Toutes formes Kurzzzeitgrenzwerte: 400 ppm 15 minute(s). Forme: Toutes formes MAK: 500 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Toutes formes MAK: 200 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes formes

#### Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur. Une ventilation adéquate est normalement requise lorsqu'on manipule ou utilise ce produit.
- Protection des mains** : Gants en caoutchouc butylique. Perméable temps >= 8 heures:
- Protection des yeux** : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
- Protection de la peau** : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

#### 9. Propriétés physico-chimiques

##### Informations générales

##### Apparence

**État physique** : Liquide. [Opalescente]

**Couleur** : Blanc. Jaune. [Pâle]

**Odeur** : Solvant.

##### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

**pH** : 8,6 [Conc. (% poids / poids): 100%]

**Point de fusion** : Non disponible.

**Point d'ébullition** : Non disponible.

**Point d'éclair** : Coupe fermée: 48°C (118,4°F) [Pensky-Martens.]  
Creuset ouvert: 48°C (118,4°F)

**Inflammabilité (solides, gaz)** : Non applicable.

**Caractéristiques d'explosivité** : Non disponible.

**Propriétés oxydantes** : Non disponible.

**Densité relative** : 0.946 g/ml (20°C / 68°F)

**Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude, éther diéthylique et acétone.  
Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide.

##### Autres informations

Date d'édition

29-9-2006.

Version

5.02

Page 5 de 11

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

#### 10. Stabilité du produit et réactivité

<b>Stabilité</b>	: Le produit est stable.
<b>Conditions à éviter</b>	: Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
<b>Matières à éviter</b>	: Extrêmement réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les alcalins.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone oxydes d'azote oxydes de phosphore oxyde/oxydes de métal

#### 11. Informations toxicologiques

##### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Irritant pour les voies respiratoires. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.
<b>Ingestion</b>	: Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est ingéré, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.
<b>Contact avec la peau</b>	: Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Irritant pour les yeux.
<b>Cancérogénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.

##### Signes/symptômes de surexposition

<b>Inhalation</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Peau</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Organes cibles</b>	: Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.
<b>Effets nocifs divers</b>	: Non disponible.

#### 12. Informations écotoxicologiques

##### Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
solvant naphtha aromatique léger (pétrole)	Regenboogforel (CL50)	96 heure(s)	18 mg/l
	Organismes présents dans l'eau. (CE50)	48 heure(s)	21.3 mg/l
propane-2-ol alcool isopropylique	Pimephales promelas (CE50)	48 heure(s)	10000 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	>1400 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	6550 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	9640 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	10400 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	11130 mg/l
Alcool, c12-18, éthoxylate	Daphnie (CE50)	48 heure(s)	0.75 à 1.2 mg/l
	Regenboogforel (CL50)	96 heure(s)	1.8 mg/l

##### Date d'édition

29-9-2006.

Version

5.02

Page 6 de 11

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

Oleyl amine éthoxylée	Oncorhynchus mykiss	96 heure(s)	0.18 mg/l
	DAPHNIA MAGNA (CE50)	48 heure(s)	0.49 mg/l
	Nitrificerende bacteriën	4 heure(s)	190 mg/l
Acide sulfonique de benzene dodécylique	Invertébrés aquatiques. (CE50)	48 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Faune (CE50)	72 heure(s)	10 à 100 mg/l
	Brachydanio Rerio (CL50)	96 heure(s)	1 à 10 mg/l

#### Autres renseignements écologiques

##### Persistance/dégradabilité

##### Nom des composants

Alcool, c12-18, éthoxylate

##### Demi-vie aquatique

-

##### Photolyse

-

##### Biodégradabilité

Facilement

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Effets nocifs divers

### 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

#### Méthodes de traitement des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Éviter la dispersion du produit répandu et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation.

#### Classification des déchets

:  
: Non disponible.

#### Déchets Dangereux

: Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.  
:

### 14. Informations relatives au transport

#### Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	3295	UN 3295, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADR (solvant naphta aromatique léger (pétrole))	3	III		<p><b>Numéro d'identification du danger</b> 30</p> <p><b>Quantité à déclarer</b> 45</p> <p><b>Quantité limitée</b> LQ7</p> <p><b>Remarques</b> Limited quantity for upto 5 litre</p>

#### Date d'édition

29-9-2006.

#### Version

5.02

Page 7 de 11

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

						inner packing Else; UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (Aromatic hydrocarbons, mixture), class 3, III, ADR
<b>Classe ADN</b>	3295	UN 3295, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADNR (solvant naphta aromatique léger (pétrole))	3	III		<p><b>QD (Quantité à déclarer) ADNR</b> 45</p> <p><b>Remarques</b> Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (Aromatic hydrocarbons, mixture), class 3, III, ADNR</p>
<b>Classe IMDG</b>	3295	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 3295, PG III (Solvent naphtha (petroleum), light arom.). Marine pollutant (Solvent naphtha (petroleum), light arom., alcohols, c12-18, ethoxylated)	3	III		<p><b>Emergency schedules (EmS)</b> F-E, S-D</p> <p><b>Marine pollutant</b> Marine pollutant (P)</p> <p><b>Reportable quantity</b> 30</p> <p><b>Remarks</b> Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (Aromatic hydrocarbons,</p>

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

						43%, mixture), class 3, UN 3295, PG III, (+48°C c.c.)
<b>Classe IATA- DGR</b>	3295	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 3295, PG III (Solvent naphtha (petroleum), light arom.)	3	III		<b>Remarks</b> Else; HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (Aromatic hydrocarbons, 43%, mixture), class 3, UN 3295, PG III, (+48°C c.c.)

## 15. Informations réglementaires

### Réglementation de l'Union Européenne

**Symbole(s) de dangers** :



Nocif, Dangereux pour l'environnement.

**Phrases de risque** :

- R10- Inflammable.
- R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R36/37- Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases de sécurité** :

- S2- Conserver hors de la portée des enfants.
  - S25- Éviter le contact avec les yeux.
  - S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
  - S29- Ne pas jeter les résidus à l'égout.
  - S43- En cas d'incendie, utiliser [\*\*\*].
  - S62- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
  - S64- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
- Non disponible.

**Utilisation du produit** :

- Produit de consommation.

### Autres Réglementations CE

**Protection des enfants** :

- Oui, applicable.

**Avertissement tactile d'un  
danger** :

- Oui, applicable.

**Date d'édition**

29-9-2006.

**Version**

5.02

Page 9 de 11

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Oel-Flecken-Entferner

Classification statistique de  
la CEE (code douanier) : 32089091

#### Réglementations nationales

##### Suisse

Classe LRV (Ta-Luft) : Non disponible.  
Classe de toxicité : 5  
OFSP : 84858  
Teneur en COV : COV (p/p) : 4.179%

### 16. Autres informations

Référence du texte complet des  
phrases R se trouvant dans les  
Sections 2 et 3 - Suisse : R11- Facilement inflammable.  
R10- Inflammable.  
R22- Nocif en cas d'ingestion.  
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R34- Provoque des brûlures.  
R41- Risque de lésions oculaires graves.  
R36- Irritant pour les yeux.  
R37- Irritant pour les voies respiratoires.  
R38- Irritant pour la peau.  
R36/37- Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R50- Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long  
terme pour l'environnement aquatique.

Référence du texte complet des  
classifications se trouvant dans  
les Sections 2 et 3 - Suisse : F - Facilement inflammable  
C - Corrosif  
Xn - Nocif  
Xi - Irritant  
N - Dangereux pour l'environnement.

Autres informations : Non disponible.

Commentaires lors de la révision : Non disponible.

#### Historique

Date d'impression : 29-9-2006.  
Date d'édition : 29-9-2006.  
Date de publication  
précédente : Aucune validation antérieure.  
Version : 5.02

Vérifié par H. Gijlswijk.

#### Avis au lecteur

*Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.*

*Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.*



Cette fiche toxicologique a été préparée conformément à la  
Directive 91/155/EC de l'UE modifiée par la Directive  
2001/58/EC



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**HGS Oel-Flecken-Entferner**

**Version** 5.02

*Page 11 de 11*